

PLAN D'ÉTUDES

ACCORDÉON



Description générale

Les objectifs principaux visent à motiver l'élève et lui donner le plaisir de jouer de l'accordéon.

Techniquement, les accordéons se présentent soit avec un clavier main droite à touches boutons (plus maniable et offre de plus grandes possibilités techniques) ou clavier main droite à touches piano. Du côté de la main gauche, deux options sont possibles : le système appelé « basses standard » avec basses fondamentales et accords préformés. Ces modèles conviennent particulièrement bien pour interpréter la musique traditionnelle folklorique, le folk, le jazz. Le second système est dit « à basses mélodiques ou baryton », il est tout particulièrement adapté à l'interprétation de la musique classique et contemporaine.

Le choix de la littérature est très varié.

Pour le choix de l'instrument, votre professeur-e vous conseille volontiers.

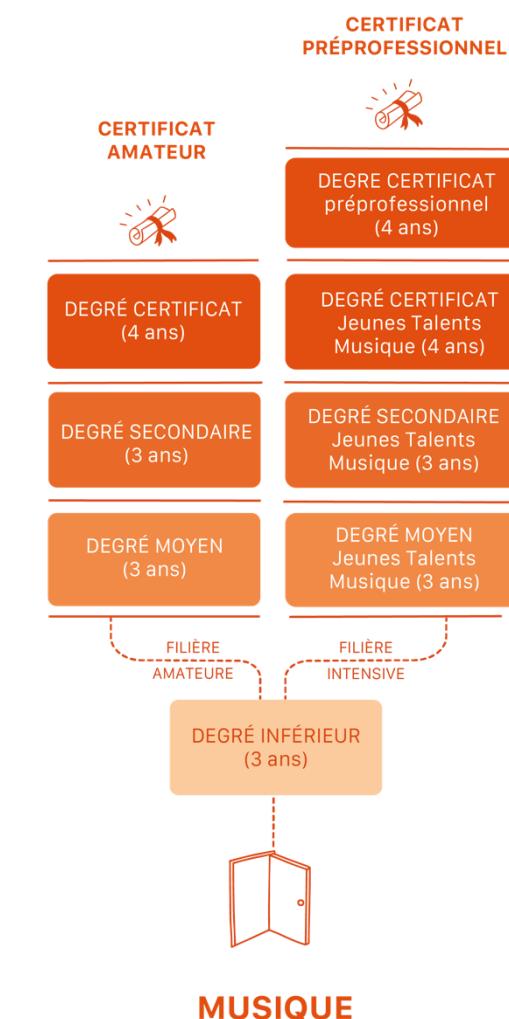


Conditions d'admission

L'apprentissage de l'accordéon peut commencer environ à l'âge de 7 ans. Il est attendu des élèves qu'ils/elles aient envie de s'investir dans leur formation et la suivent avec assiduité.

Le cours de culture musicale est un cours optionnel qu'il est vivement conseillé de suivre en parallèle à l'accordéon. Pour l'obtention du Certificat amateur, il faut avoir réussi la formation de culture musicale amateur.

Cursus de formation





Contenu de la formation

Degré Inférieur

- Apprendre la lecture musicale dans les deux clés (clé de sol et clé de fa)
- Découvrir et apprendre les rythmes simples (rondes, blanches, noires, croches)
- Découvrir et apprendre à connaître les différents claviers (main droite, basse chromatiques et basses standards)
- Apprendre à gérer le soufflet en lien avec les nuances et les articulations
- Mettre en place une posture saine et équilibrée
- Travailler les gammes majeures jusqu'à trois altérations sur deux octaves
- Découvrir le répertoire (transcriptions d'œuvres baroques et classiques, répertoire original et contemporain ou variété)

Degré Moyen

- Développer la lecture pour parvenir à déchiffrer une œuvre du niveau de manière autonome
- Apprendre les rythmes en double-croches, en triolets et du chiffrage ternaire (6/8)
- Développer les connaissances sur les compositeurs du répertoire
- Découvrir et apprendre les techniques suivantes : Bellow-shakes sur une même note, clusters, glissandi, percussion et bruitage, trilles et appoggiatures
- Apprendre à connaître les différents registres
- Travailler les gammes majeurs (jusqu'à trois altérations) et mineurs (jusqu'à 2 altérations) sur deux octaves
- Travailler les arpèges majeurs et mineurs dans les six premières tonalités sur deux octaves

Degré Secondaire

- Apprendre à adapter le phrasé et l'articulation à l'époque interprétée
- Développer l'apprentissage de rythmes plus complexes comme le 3 contre 2 et le 4 contre 3

Degré Certificat

- Développer des phrasés et des articulations qui soient adaptés aux époques
- Amener à comprendre les différents styles et capacité à adapter le jeu aux différentes danses baroques ainsi qu'au différents styles de musique de variété
- Apprendre à connaître les compositeurs des œuvres interprétées et faire le lien avec les époques musicales
- Apprendre les techniques de ricochets et usage du vibrato
- Travailler les gammes et les arpèges majeurs et mineurs sur deux octaves
- Développer les connaissances et la découverte du répertoire

Filière préprofessionnelle

Le plan d'études pour les élèves préprofessionnels est déterminé par les attentes liées aux admissions HEM. Cette filière doit permettre à l'élève d'acquérir les compétences nécessaires pour se présenter aux examens d'admission des Hautes Ecoles de Musique. La formation dure au maximum 4 ans. Pour l'atteinte des objectifs, des moyens plus importants et nécessaires sont mis en place (durée des cours, culture musicale, musique de chambre et 2^{ème} instrument).

🎯 Objectifs en termes d'attentes observables

La compétence visée fait l'objet d'une sensibilisation et l'élève est amené à la découvrir épisodiquement		La compétence visée fait l'objet d'un apprentissage spécifique et l'élève est capable de l'utiliser progressivement	La compétence visée est maîtrisée et peut faire l'objet d'une évaluation certificative par exemple lors d'un examen			
			○	●	●	
TECHNIQUE INSTRUMENTALE			INFÉRIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT
Connaissance des claviers	MI, construction sur 3,4,5 rangées		●	●		
	MII, disposition, accords M, m, 7, d		●	●		
	MIII, construction sur 3,4 rangées		●	●		
	Variété des touchers (legato, portato, pizzicato, ...)		●	●		
	Gestion autonome des doigtés			○	●	●
	Développement de la vélocité			○	●	●
Maîtrise du soufflet	Compréhension et mise en application des signes d'ouverture et de fermeture		●			
	Equilibre du soufflet (en lien avec la posture, gestion de la tension)		○	●	●	
	Arrêts au soufflet		●			
	Maîtrise des différents effets (Bellow Shake, Vibrato, Ricochets, ...)			●	●	
	Autonomie dans le placement des signes d'ouverture et de fermeture				●	●
Registration	Compréhension et utilisation des différents registres et du déclencheur			○	●	●
Posture	Posture équilibrée (Assise et position des pieds)		●	●		
	Position stable de l'instrument		●			
	Tenue adaptée du bras droit et du bras gauche (guidage du soufflet)		●	●		

	Souplexesse du poignet et des doigts	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>		
	Mobilité des mains pour permettre les déplacements verticaux	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>		
	Position de la tête et des épaules	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
INTERPRETATION		INFERIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT
Respect des nuances		<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>		
Qualité sonore		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>
Respiration en lien avec la phrase		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input checked="" type="radio"/>
Développement du phrasé (legato, portato, pizzicato, ...)		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
Développement des mouvements musicaux (rall, rit, accell, transitions, rubato ...)		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
Connaissance et mise en pratique d'une interprétation contextualisée des ornementsations			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Connaissance du répertoire et interprétation en fonction des différents styles et époques				<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Connaissance et mise en pratique des différents chiffrages et de la hiérarchisation des temps		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
Connaissance et interprétation des différentes indications musicales		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	
Mise en relief des différentes voix dans les pièces polyphoniques				<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Développement de la personnalité musicale			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>



Modalités de formation

Voici les éléments mis en place afin d'atteindre les objectifs :

- Cours individuels hebdomadaire :
 - 30-45 minutes. 60 minutes dès le degré secondaire
 - 90 minutes pour la filière intensive (Jeunes Talents Musique et préprofessionnelle)
- Audition de classe : au moins une par année
- Auditions communes : peuvent être ponctuellement proposées
- Cours collectifs : peuvent être ponctuellement proposés
- Cursus de culture musicale (facultatif)
- Accompagnement (piano ou autres) pour certaines occasions
- Musique de chambre : activités peuvent être ponctuellement proposées
- Ensembles : Dans certains cas, participation possible
- Cours de maîtres : peuvent être ponctuellement organisés
- En degré Certificat, des auditions préparatoires à l'examen final sont organisées et la participation à celles-ci est recommandée



Evaluations

PASSAGE EN DEGRÉ MOYEN

- Examen obligatoire (au plus tard le 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 15 minutes dont 10 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 3-4 pièces d'époques et/ou de styles différents en M2 et/ou M3
- Résultat : 1^o réussi, 2^o réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3^o non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

PASSAGE EN DEGRÉ SECONDAIRE

- Examen obligatoire (au plus tard le 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 20 minutes dont 15 de musique et 5 de délibérations
- 4 pièces d'époques et/ou de styles différents en M2 et/ou M3
- Résultat : 1^o réussi, 2^o réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3^o non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

PASSAGE EN DEGRÉ CERTIFICAT

- Examen obligatoire (au plus tard le 6^{ème} semestre)
- Durée totale de 25 minutes dont 20 de musique et 5 de délibérations
- 4 pièces d'époques et/ou styles différents dont 1 pièce baroque ou classique et 1 pièce d'époque contemporaine (musique du 20^{ème} siècle et au-delà)
Une œuvre par cœur est suggérée
- Résultat : 1^o réussi, 2^o réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3^o non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

FINAL CERTIFICAT AMATEUR

- Examen obligatoire (au plus tard le 8^{ème} semestre)
- Durée totale de 40 minutes dont 25-30 de musique et 10 de délibérations
- Pièces d'époques et/ou de styles différents dont :
 - 1 pièce baroque (Prélude et fugue ou suite de danses)
 - 1 pièce de musique contemporaine (musique du 20^{ème} siècle et au-delà)
 - 1 pièce avec l'utilisation du M2
 - 1 pièce originale pour accordéon N.B. (une pièce peut valider plusieurs éléments)
- Une œuvre par cœur est recommandée
- Résultat : 1^o réussi, 2^o non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos